

Les personnes en situation de handicap ne doivent pas faire les frais des coupures annoncées par le Gouvernement du Québec

Montréal, le 8 mai 2014 -- La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) demande au gouvernement de ne pas couper dans les budgets réservés directement aux programmes et services pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. « Nous savons que le gouvernement veut revoir tous ses programmes et nous souhaitons vivement participer aux discussions à ce sujet avant que les décisions ne soient arrêtées. Les personnes que nous représentons sont déjà nettement défavorisées économiquement et d'autres coupures dans nos programmes auront des effets catastrophiques pour des années», indique Richard Lavigne, directeur de la Confédération.

Selon la présidente Véronique Vézina, «les quelque 6 millions de dollars promis entre 2008 et 2013, mais non investis, et les nouvelles coupures dans la mesure Contrat d'intégration au Travail ont des répercussions majeures et se traduisent par l'impossibilité de se trouver un emploi pour plusieurs personnes ayant des limitations. Celles-ci n'ont d'autres choix que de retourner ou demeurer à la sécurité du revenu, dans la pauvreté, une situation inacceptable et non rentable pour le Québec. »

« Nous sommes des citoyennes et des citoyens qui, bien soutenus, contribuent au développement de la société. Les personnes que nous représentons étudient, travaillent, prennent soin de leurs proches, etc. Si le Québec veut réellement se donner les moyens d'être plus fort, elles doivent aussi être considérées. Les sommes consacrées aux programmes et services ne sont pas des dépenses, mais un investissement dans le développement économique et social du Québec», ajoute Madame Vézina.

À terme, les réductions de dépenses en emploi, en transport, en éducation, en soutien aux familles et en aide à domicile, par exemple, causeront des problèmes majeurs et le gouvernement devra dépenser des sommes encore plus importantes pour éviter l'accroissement des problèmes sociaux.

La COPHAN demande au gouvernement d'investir dans les programmes et dans les services dédiés aux personnes en situation de handicap. Ainsi, plusieurs d'entre nous éviteront la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation.

Source :
Richard Lavigne, Directeur général
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
Téléphone : 514-284-0155, poste 24